



De la mise en lumière du patrimoine à la patrimonialisation de la nuit

Samuel Challéat, Rémi Bénos

► To cite this version:

Samuel Challéat, Rémi Bénos. De la mise en lumière du patrimoine à la patrimonialisation de la nuit. Lumière et patrimoine : dispositifs Lumineux et espaces publics, regards croisés., Université de Liège, Nov 2014, Liège, Belgique. hal-01087613

HAL Id: hal-01087613

<https://hal.science/hal-01087613>

Submitted on 26 Nov 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

De la mise en lumière du patrimoine à la patrimonialisation de la nuit

Samuel CHALLÉAT & Rémi BÉROS

Laboratoire Dynamiques Rurales, UMR MA 104, Université de Toulouse - Jean Jaurès (France)
{challeat ; benos @ univ-tlse2.fr } Collectif de recherche RENOIR {<http://renoir.hypotheses.org>}

RÉSUMÉ

« Promenade sous les étoiles », « Balade à l'écoute de la nuit », « Nuit des étoiles » : une offre récréative s'appuyant sur la nuit et ses « ressources environnementales » est diffusée dans les territoires. Des processus de labellisation s'y développent à différentes échelles, qui prennent le contrepied de la valorisation patrimoniale par la lumière artificielle, à tel point que c'est la qualité de la nuit noire et de son ciel étoilé qu'il est désormais question de patrimonialiser. Cette communication propose d'analyser l'histoire de cette valorisation de la nuit et les processus qui l'accompagnent, à l'oeuvre dans les territoires.

« La nuit se penche mais ne tombe presque plus »

Oxmo Puccino

MOTS CLÉS

Nuit, éclairage urbain, pollution lumineuse, territoires, ressources, patrimoine, patrimonialisation.

PRÉSENTATION

Le Collectif RENOIR (Ressources Environnementales Nocturnes, tOurisme, territOIRes) s'intéresse aux signaux faibles – mais croissants – de la considérabilité renouvelée de la nuit, du noir et de la « nocturnité » dans les territoires de projets. Une de nos pistes de travail consiste à observer, en complément d'activités récréatives dans la nuit – majoritairement dans la nuit des espaces à dominante urbaine –, des activités récréatives de la nuit – nuit des espaces à dominante rurale. « Promenade sous les étoiles », « Balade à l'écoute de la nuit », « Nuit des étoiles » : une offre récréative s'appuyant sur la nuit et ses « ressources environnementales » est diffusée dans les territoires. Des processus de labellisation s'y développent à différentes échelles, qui prennent le contre-pied de la valorisation patrimoniale par la lumière artificielle, à tel point que c'est la qualité de la nuit noire et de son ciel étoilé qu'il est désormais question de patrimonialiser.

Cette communication propose d'analyser l'histoire de cette valorisation de la nuit et les processus qui l'accompagnent, à l'oeuvre dans les territoires.

LA RELATION LUMIÈRE/PATRIMOINE, UNE HISTOIRE ANCIENNE

L'éclairage nocturne des villes tel qu'il se présente aujourd'hui est l'héritier d'une évolution historique participant d'un véritable « projet lumière ». Des premiers pots-à-feu dont le Prévôt de Paris ordonne, sous Saint Louis, l'installation sur chaque façade, aux luminaires constitués de plusieurs dizaines de diodes électroluminescentes faisant actuellement leur arrivée dans les dispositifs d'éclairage public, ce projet politique symbolise la fabrique toujours renouvelée de la ville et de l'urbain. Dès son apparition, il bénéficie d'une grande adhésion : il extrait la ville nocturne des ténèbres en amenant sécurité et, très vite, esthétisme.

L'ÉMERGENCE D'UNE PENSÉE NÉGATIVE DE LA LUMIÈRE ARTIFICIELLE

Depuis une quarantaine d'années, la mise en évidence des différents effets négatifs de la lumière artificielle sur la vision du ciel étoilé, et plus récemment sur les écosystèmes et la santé humaine, structure une véritable pensée négative de la lumière artificielle. En regard, elle fait de la nuit un objet porteur de positivités, digne de considération par des politiques de protection environnementale.

L'ENTRÉE DE LA NUIT DANS LE DÉBAT DE LA PATRIMONIALISATION

La qualité des attributs biogéophysiques de la nocturnité – ciel étoilé, bruits et vie de la faune, qualité écopaysagère, etc. – (re)trouvent désormais une considération dans les territoires (Challéat, 2009 ; Challéat et Lapostolle, 2014 ; Poméon et Challéat, 2014). Pour certains, comme le ciel étoilé, ils sont en passe de devenir objets d'une mise en tourisme (Bénos et al., 2014), voire d'une patrimonialisation.

DISCUSSION

Nous observons actuellement un changement radical dans la perception même de la lumière artificielle, la faisant passer du statut quasi exclusif d'objet de progrès à celui d'un objet pouvant aussi être source de dommages. Bien sûr, ce glissement ne s'est pas fait en un jour et, comme souvent en matière d'émergence dans la conscience collective d'un nouvel objet de risques ou de dommages, le processus mobilise en amont des mouvements de personnes directement gênées – dans leurs activités et par leur localisation – par cet objet (Challéat, 2012). De la gêne ressentie par quelques astronomes à la nuisance, puis de la nuisance à la pollution lumineuse scientifiquement reconnue, la gradation dans l'expression puis dans l'acceptation publique (celle-là même qui mène à la mise en place de réserves, de moyens de protection, etc.) du dommage est grande et, surtout, ne va pas de soi. Car il faut le souligner avec insistance : tout objet de dommage est construit, et son émergence à replacer dans un contexte historique, social, économique, politique, etc. particulier. Et c'est bien souvent la conflictualité qui permet à la pensée « négative » – ou jugée comme telle car allant à l'encontre du mainstream du moment – d'être publicisée.

Les formes de labellisation de la qualité de la nuit, relevées dans les territoires, encadrées et reconnues, donnent une occasion rare au chercheur d'observer in vivo de telles dynamiques :

« urbains » et « ruraux », technicistes et environmentalistes, producteurs d'éclairages et défenseurs de l'environnement, professionnels de la politique et milieux associatifs se rangent sous ces nouveaux labels pour résoudre partiellement les conflits entourant la dégradation de la nuit par la lumière artificielle. La mise en relation de pluralité de logiques d'action dans l'émergence de ces labels et modes de protection conduit à considérer les conditions de la controverse par laquelle s'opèrent les traductions permettant à des mondes hétérogènes de se constituer en réseau (Challéat et Lapostolle, 2014).

Au-delà, ces nouvelles préoccupations renouvellent des questionnements classiques de la géographie, notamment du point de vue des processus de patrimonialisation et d'empaysagement. La nuit serait-elle pour notre société contemporaine ce qu'ont été la mer ou la montagne pour les romantiques ? Si le temps nocturne a fort à voir avec le romantisme, sont-ce pour autant simplement la quête de soi, la méditation et le défi aux éléments qui guident, pour les territoires, la mise en tourisme de ces « nouvelles » ressources ? Le doute est bien entendu de mise, et ne peut que pousser à déconstruire et interroger ces nouvelles pratiques. Car ici comme dans la ville nocturne éclairée, la valeur esthétique est bien valeur économique, et la mise en valeur signifie exploitation. On le voit, la dialectique conservation/développement reste une fois de plus d'une acuité forte, et la géographie peut pertinemment questionner ces nouveaux objets du tourisme et de la patrimonialisation (Bénos et Milian, 2013).

Notre approche pluridisciplinaire de l'action publique et des pratiques récréatives permet d'identifier les changements – de représentations, de références et de pratiques – liés au processus polysémique de patrimonialisation. Certaines pratiques récréatives émergentes permettent en effet d'alimenter des réflexions plus épistémologiques, que l'on songe seulement au manque de travaux et définitions sur la place à accorder au ciel – et plus particulièrement au ciel nocturne – dans la notion de paysage, ou bien encore à la « nocturnité » (ces attributs de la nuit naturelle) dans le champs des « services écosystémiques » ou, enfin, aux questionnements sur les différentes formes de patrimoines auxquelles renvoient les objets « nuits » et « ciel étoilé ». Autant de réflexions à entreprendre sur le chemin de l'obscurité et de l'absence de lumière.

BIBLIOGRAPHIE

- Bénos, R. et Milian, J. (2013), «Conservation, valorisation, labellisation : la mise en patrimoine des hauts-lieux pyrénéens et les recompositions de l'action territoriale», *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement* [En ligne], Hors-série 16 | juin 2013, mis en ligne le 30 mai 2013. URL : <http://vertigo.revues.org/13631> ; DOI : 10.4000/vertigo.13631.
- Bénos, R., Challéat, S., Lapostolle, D., Dupuy, P.-O., Poméon, T., Milian, J. et Girard, F. (2014, soumis), «Protéger la nuit d'un haut lieu touristique de montagne – La Réserve Internationale de Ciel Étoilé du Pic du Midi de Bigorre comme nouvelle ressource territoriale», *Mondes du Tourisme*.
- Challéat S. et Laspostolle D. (2014, accepté, à paraître), «(Ré)concilier éclairage urbain et environnement nocturne : les enjeux d'une controverse sociotechnique», *Natures, Sciences, Sociétés*.
- Challéat, S. et Poméon T., [Collectif RENOIR] (2014), « 'And What do You do With Five-hundred Millions of Stars?' – Reflections on the Assessment of the Night, and the Starry Sky through their Protection in the Territories », *Royal Geographical Society Annual International Conference*, 26-29 août 2014, Londres, Angleterre.
- Challéat, S. (2012), «La mise en débats des territoires de la lumière», *Actes du Congrès international du Groupement d'Intérêt Scientifique «Participation du public, décision, démocratie participative»*, 18-21 octobre 2011, EHESS, Paris. En ligne : <http://www.participation-etdemocratie.fr/fr/node/888>
- Challéat, S. (2010), «Sauver la Nuit» – *Empreinte lumineuse, urbanisme et gouvernance des territoires*, thèse de doctorat de Géographie soutenue le 13 octobre 2010, sous la direction de Larceneux, A., Université de Bourgogne, Dijon, 540 p., URL : <http://tel.archivesouvertes.fr/tel-00589614/fr/>
- Challéat, S. (2009), «La pollution lumineuse : passer de la définition d'un problème à sa prise en compte technique», in *Éclairer la ville autrement*, Deleuil, J.-M. (sous la dir. de), Presses Polytechniques et Universitaires Romandes, pp.182-197.